

2 impasse Henri Matisse – 31270 CUGNAUX

Tel : 05 62 20 88 40

Email : etude31087.cugnaux@notaires.fr



VOUS ACHETEZ UN BIEN IMMOBILIER

I - ETAT CIVIL – PIECES ET RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES

Etat civil :

Monsieur/Madame

- + Nom :
- + Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :
- + Lieu de naissance :
- + Date de naissance :
- + Adresse :
- + Profession actuelle :
- + Nationalité :
- + - Téléphones : Domicile : Portable :
- + Email :

A compléter éventuellement :

- + Régime matrimonial :

- + Divorcé de Madame/Monsieur :
Tribunal qui a prononcé le divorce et date :

- + -Pacs :

- + Veuf de :

Pièces à fournir :

Vendeur personne physique

- + Copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport
- + Certificat et copie du contrat de PACS
- + Copie contrat de mariage

Vendeur personne morale : SCI ou autre société

- + K bis
- + Statuts

II – CONDITIONS DE L'ACQUISITION

- ✚ Adresse postale du bien :
- ✚ Description :

- ✚ Prix d'acquisition :
- ✚ Identité et coordonnées du vendeur ou de l'agence immobilière

- ✚ Prêt (indiquer le montant à emprunter, le taux d'intérêts maximum et la durée de remboursement maximale) :

- ✚ Montant de l'apport personnel

Si vous avez une simulation bancaire qui correspond à votre projet, merci de nous la transmettre.

III – INFORMATIONS FINANCIERES

Le jour de la signature de l'avant-contrat il vous sera demandé de verser une avance sur les frais de votre acquisition ; cette avance d'un montant de 400 Euros pourra être réglée par carte bancaire.

Dans un délai habituellement de 10 jours après la signature de l'avant-contrat, vous devrez (sauf accord différent avec votre vendeur) virer sur le compte de notre étude une indemnité d'immobilisation (dépôt de garantie) d'un montant habituellement fixé à 5% du prix d'acquisition.

Toutes ces informations et éléments ne sont pas indispensables lors du premier rendez-vous et pourront être fournis ultérieurement.

En vous remerciant.

